



COMMISSION DES ARBITRES

MARDI 03/03/2026 à 18h30

Procès-Verbal N°744

PRESIDENT : LAZAMI Fouad

PRESENTS : - BOUAZIZ Djamel - HOCINE Halime - VAGNEUX Luc - SAINT - ALBIN Laurent - HUERTAS Pierre - SPARAPANO Patrick - CUSANNO Stéphane.

ASSISTE : CTDA - BEN EL HADJ Hakim

EXCUSES :

SABATINO Joseph – KODJADJANIAN Jean Marie - LALO Aboubakar - THEVENIN Cyril - DEHMANI Monia - CHAARI Hassen - MORE Claude - SOZET Jean-Louis - ABELA Stéphane

Mail CDA : arbitres@isere.fff.fr

AUDITION CDA

- L'arbitre HS régulièrement convoqué a été entendu par la commission. Après l'audition, la CDA passe à l'ordre du jour

RAPPEL AUX ARBITRES

Les arbitres sont priés de cocher la case « rapport suit » de la FMI si la situation l'exige. Les contrevenants se verront dorénavant infliger d'une amende de 25€ pour cette erreur administrative (case rapport non cochée).

Un mail vous a été envoyé dans ce sens.

NB : Ce mail tient lieu d'information générale à tous les arbitres et ne vous concerne pas directement sur un de vos matchs.

NOTE AUX ARBITRES

Il nous a été donné de constater que certains arbitres éprouvent des difficultés d'identification des joueurs lors de la rédaction de leur rapport et ne se retrouvent plus dans les noms des joueurs avertis ou leur numéro de licence...

Afin de parer à toute éventualité, **la CDA recommande à tous les arbitres de photographier la feuille du match**, une fois remplie.

NOTE AUX ARBITRES - ENTRAINEMENTS

Planning des entrainements sur la piste d'athlétisme de la Côte St André avec Stéphane ABELA tous les **mercredis**. Veuillez contacter Stéphane ABELA (tél : 06 88 33 03 41) si vous êtes intéressés.

- 8 avril 2026 - 19h à 20h15
- 6 mai 2026 - 19h à 20h15
- 3 juin 2026 - 19h à 20h15

CAISSE DE PEREQUATION

Seniors D1 à D3, U19 D1 et U17 D1

Séniors D4 et U19 D2

Désormais, le District prendra en charge directement le paiement des arbitres pour ces rencontres. En conséquence, le montant correspondant sera imputé aux clubs concernés.

- Virement vers le **20 du mois suivant**.

DESIGNATEURS CDA

Nom	Catégorie	Téléphone
BOUAZIZ Djamel	Seniors	06 21 31 09 49
CHAARI Hassen	Jeunes	06 46 41 36 44
VAGNEUX Luc	Futsal	06 30 34 44 39
THEVENIN Cyril	Accompagnant administratif (conseils et aide à la rédaction aux rapports...)	06 07 23 89 63

COURRIERS DES CLUBS – COMMISSIONS - DIVERS

SAINT MARTIN D'HERES FC : Lu et noté.

US LA MURETTE : Lu et noté. Absence d'arbitre. Enquête en cours

U. S. CREYS-MORESTEL : Lu et noté. Absence d'arbitre. Enquête en cours

CS NIVOLAS – GAPS : Lu et noté.

CLAIX FOOTBALL : Lu et noté. L'arbitre était indisponible.

US VO : Lu et noté. La CDA vous invite à passer un mardi de votre choix à la commission pour en parler.

OLYMPIQUE NORD DAUPHINE : Lu et noté

FOOTBALL CLUB SUD ISERE : Lu et noté. Absence d'arbitre. Enquête en cours

FC VIRIEU VALONDRAS : Lu et noté

ISERE FUTSAL (Carretero C.) : Lu et noté. Remerciements

FC VALLEE DE LA GRESSE : Lu et noté

ASSOCIATION FUTSAL K-PUC1 MONTMELIAN : Lu et noté

Demandes d'arbitre :

Rappel aux clubs : Pour un traitement adéquat de vos demandes d'arbitre, veuillez bien spécifier la date du match, adversaire, division...et envoyées dans les délais réglementaires (au moins 2 semaines).

- Courrier CS 4 ROUTES : Match ES BIZONNES/CS4R 2 – Senior D5 -du 15/03/2026.
- Courrier de VINAY : Match ENTENTE RO CLAIX CHATTE/VINAY 2 - U17 D 3
- Courrier de Pays d'Allevard FC pour les matchs :
 - ✓ PAYS D'ALLEVARD FC/SAINT MARTIN D'HERES 4, U15 D3 du 07/03/2026
 - ✓ PAYS D'ALLEVARD FC/FC2A, U15 D3 du 14/03/2026

- ✓ PAYS D'ALLEVARD FC /VILLENEUVE AJA 1, U15 D3 du 28/03/2026
- ✓ PAYS D'ALLEVARD FC/ENT.ASNDM.P.CHATEL, U15 D3 du 25/04/2026
- ✓ SAINT MARTIN D'HERES 4/PAYS D'ALLEVARD FC, U15 D3 du 02/05/2026
- ✓ FC2A VS PAYS D'ALLEVARD FC, U15 D3 du 09/05/2026
- ✓ PAYS D'ALLEVARD FC VS FONTAINE AS 1, U15 D3 du 23/05/2026
- Courrier LIERS : match U17 D3 - L'ISLE D'ABEAU FC 1/ENT LIERS ECBF EFDE 2 du 07/03/2026
- Courrier FONTAINE : Match FONTAINE/SAINT MARTIN D'HERES - U15 du 14/03/2026
- Courrier de MJC FOOT ST HILAIRE : Match ST HILAIRE/FARAMANS - Fem. à 8 D2 du 29/03/2026

Transmis au désignateur. Satisfactions vous seront données dans la mesure de nos disponibilités.

COURRIERS DES ARBITRES

NAKKACH R., BERNARD Y, PICARD F, AIT OUARKHANE A., FOUCHER S.K., VILLENEUVE M., LAOUAR M., ROYET M., MORENO L., MALIGEAY A., TOUZET Y., ANTOUARD S., ANSELME I.N., VERNOTTE A., SAPEY F., BENSALD A., SALWA D., AMANE S., GZADRI M., ZAYANI Y : Fiches de renseignement transmises aux désignateurs.

CHOKOR A. : Lu et noté. La CDA te souhaite bonne chance et espère te revoir bientôt.

BESSAOU D. : Lu et noté

KOUTALA N. : Lu et noté

BUI VIET LINH R. : Lu et noté. Transmis au désignateur

SCHOTTE B. : Lu et noté. Transmis au service compétent

SAHIN B. : Lu et noté

ANAR AKDIM K. : Lu et noté

BEN EL HADJ SALEM D. : Lu et noté. Nécessaire sera fait

ROMAIN T. : Certificat médical reçu. Bon courage et prompt rétablissement

ARNAUD V. : Lu et noté. Transmis au service compétent

MALIGEAY A. : Rapprochez-vous de vos désignateurs.

AOUDATE R. : Lu et noté

Président

Fouad LAZAMI

ATTENTION

LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON

L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES, T'ES SUR LA TOUCHE

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.